TRAITES ET CONVENTIONS

Projet de loi nº 1037 autorisant la ratification de l'accord de stabilisation et d'association entre les Communautés européennes et leurs États membres, d'une part, et la République d'Albanie, d'autre part

Sénat (première lecture)

Dépôt le 8 février 2008 par M. François Fillon, Premier ministre et M. Bernard Kouchner, ministre des affaires étrangères et européennes - N° 227 (2007-2008)

Renvoi à la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées - Rapporteur : M. André Trillard - Rapport n° 418 (2007-2008) (25 juin 2008)

Discussion et adoption le 8 juillet 2008 - Projet de loi n° 126 (2007-2008)

Assemblée nationale (première lecture)

Dépôt le 9 juillet 2008 - N° 1037

Renvoi à la commission des affaires étrangères -Rapporteure: (30 septembre 2008) Mme Geneviève Colot n° 1148 Rapport (8 octobre 2008)

Discussion adoption définitive le et 4 décembre 2008 - Projet de loi n° 214

Promulgation

Loi nº 2008-1295 du 11 décembre 2008 publiée au J.O. du 12 décembre 2008 (p. 18946)

PREMIÈRE LECTURE

Avant la discussion de l'article unique [4 décembre 2008] (p. 8141)

Intervention du Gouvernement M. Alain Joyandet (p. 8141)

Présentation du rapport de la commission des affaires étrangères

Mme Geneviève Colot (p. 8142)

Discussion générale

M. Jean-Claude Mignon (p. 8143); M. Jean-Pierre Dufau (p. 8144); M. François Rochebloine (p. 8145)

Intervention du Gouvernement M. Alain Joyandet (p. 8146)

Mise aux voix du texte de la commission mixte paritaire [4 décembre 2008] (p. 8146)

Adoption définitive de l'article unique du projet de loi (p. 8146)